
Evolution de la prévalence du paludisme et de la prise en charge des fièvres de 2000 à 2012 en Casamance, Sénégal

Philippe Brasseur^{*1,2}, Christian Raccurt^{*†3}, Moustapha Cisse^{*‡4}, Malick Badiane^{*§5}, Cheikh Sokhna^{*¶6}, and Jean François Trape^{*||7}

¹UMR 198, Institut de Recherche pour le Développement – BP 1386, Dakar, Sénégal

²Brasseur – IRD, Dakar, Sénégal

³Raccurt – Laboratoire National de Santé Publique, Port-au-Prince, Haïti

⁴Cisse – PNLP, Dakar, Sénégal

⁵Badiane – Centre de Santé, Oussouye, Sénégal

⁶Sokhna – IRD, Dakar, Sénégal

⁷Trape – IRD, Dakar, Sénégal

Résumé

Avant 2000 au Sénégal, toute fièvre devait être considérée à priori comme un paludisme et traitée comme tel. Entre 2000 et 2006, dans plusieurs dispensaires de Casamance, on a introduit progressivement la combinaison artesunate-amodiaquine (ASAQ) pour le traitement des cas de paludisme à *Plasmodium falciparum* confirmés par une goutte épaisse. A partir de 2006, on a assisté au niveau national à l'introduction des tests de diagnostic rapide (TDR) et les cas positifs étaient traités par l'association d'amodiaquine et sulfadoxine pyriméthamine et à partir de 2007 par ASAQ. Ceci a coïncidé avec une diminution de la prévalence du paludisme confirmé et un changement de comportement pour la prise en charge des fièvres dans les dispensaires. A Mlomp, en Casamance (8000 habitants), par exemple, le dispensaire est le seul fournisseur de médicaments du village. De 2000 à 2006, les examens microscopiques (frotis et gouttes épaisses et les traitements par l'ASAQ étaient effectués à titre expérimental. Entre 2000 et 2012 à Mlomp, 70 892 patients sont venus consulter au dispensaire dont 36 353 pour une fièvre. Le nombre de cas de paludisme confirmés a diminué de 1350 cas en 2000 à 53 cas en 2012. Un quart des cas de fièvre étaient dus à des infections bactériennes et traités conformément au diagnostic. Il s'agissait pour la moitié d'entre elles d'infections des voies respiratoires hautes ou basses. L'identification des fièvres autres que celles dues au paludisme est passée de 10% en 2000 à plus de 70% en 2012. Si l'on compare la période 2000-2006 à 2007-2012, on observe que : le nombre de consultations pour fièvre a diminué de moitié, le nombre de cas de fièvres attribué à d'autres causes que le paludisme a doublé et le nombre de traitements antipaludiques a diminué de 86%. Le nombre de traitements par ASAQ est passé de 17% à 30% entre 2000 et 2006 et de 57% à 94% entre 2007 et 2012. En

*Intervenant

†Auteur correspondant: raccurt@yahoo.fr

‡Auteur correspondant: mdcoussouye@yahoo.fr

§Auteur correspondant: serignemalick@yahoo.fr

¶Auteur correspondant: cheikh.sokhna@ird.fr

||Auteur correspondant: jean-francois.trape@ird.fr

conclusion, La prévalence des cas de paludisme confirmés a diminué de façon spectaculaire de même que le nombre de traitements antipaludiques injustifiés. La compliance avec les recommandations nationales a contribué à améliorer la prise en charge des cas de fièvres en Casamance.

Mots-Clés: Paludisme, Fièvres, Casamance, Sénégal